



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.developpement-durable.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le mercredi 18 avril 2012
N° 623

François BAROIN, Eric BESSON et Thierry MARIANI annoncent le lancement du fonds de modernisation des entreprises ferroviaires

François BAROIN, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, et Thierry MARIANI, Ministre chargé des Transports, se félicitent de la mise en place du fonds de modernisation des entreprises ferroviaires (FMEF).

Cette structure a pour objectif de renforcer la compétitivité de la filière ferroviaire, enjeu stratégique pour la France. La création de ce fonds avait été annoncée par le Président de la République le 8 septembre 2011 à Belfort.

Doté d'un montant de 40 millions d'euros, le FMEF a pour mission d'investir, dans le cadre de participations minoritaires, dans des entreprises performantes du secteur ferroviaire français, porteuses de compétitivité pour la filière et présentant un potentiel de croissance et de développement en France comme à l'étranger. Le FMEF contribuera à la consolidation du secteur et au renforcement de la compétitivité de ces entreprises, notamment afin de favoriser l'émergence d'acteurs de taille significative et les accompagner vers une capacité d'innovation et un ancrage international renforcés.

Ce fonds sera abondé dans les prochaines semaines par les principaux acteurs français du secteur ferroviaire, Alstom, Bombardier, la SNCF, et la RATP, et par le Fonds stratégique d'investissement (FSI). Leur engagement dans ce projet s'est traduit par la signature aujourd'hui d'un protocole d'accord.

« La filière ferroviaire est l'une des filières françaises stratégiques. Il faut conforter son positionnement en France et à l'international. Le fonds de modernisation des entreprises ferroviaires contribuera à la structuration de la filière et au développement des équipementiers de taille intermédiaire ou des PME. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du Fonds de Modernisation des Entreprises Automobiles (FMEA). Elle illustre une nouvelle fois la volonté du Gouvernement de définir des politiques industrielles crédibles et durables, qui reposent à la fois sur la coordination des grandes donneurs d'ordre des filières et sur des ressources publiques mises en œuvre via le FSI », ont déclaré les Ministres.

Contacts presse :

Cabinet de François BAROIN : 01 53 18 42 96

Cabinet d'Eric BESSON : 01 53 18 45 13

Cabinet de Thierry MARIANI : 01 40 81 71 66